

TERMES DU CONTRAT

1. SERVICES ET SUPPORT

1.1 Sous réserve des termes de cet accord, la société s'efforcera de manière commercialement raisonnable de fournir à la clientèle les Services [conformément aux modalités du niveau de service figurant en annexe B]. [OPTIONNEL] Dans le cadre du processus d'inscription, le client devra identifier un nom d'utilisateur administratif et un mot de passe pour le compte de sa société. La société se réserve le droit de refuser l'inscription ou d'annuler les mots de passe qu'elle estime inappropriés.

1.2 Sous réserve des termes des présentes, la société fournira à la clientèle des services de support technique raisonnables conformément aux modalités énoncées en annexe C. [OPTIONNEL : En alternative, certaines entreprises incluent simplement un engagement à fournir un support "conformément à la pratique standard de la société..."]

2. RESTRICTIONS ET RESPONSABILITES

2.1 Le client ne doit pas, directement ou indirectement : effectuer de l'ingénierie inverse, décompiler, désassembler ou tenter de découvrir le code source, le code objet ou la structure sous-jacente, les idées, le savoir-faire ou les algorithmes pertinents pour les Services ou tout logiciel, documentation ou données liés aux Services ("Logiciel"); modifier, traduire ou créer des œuvres dérivées basées sur les Services ou tout Logiciel (sauf dans la mesure expressément autorisée par la Société ou autorisée dans le cadre des Services); utiliser les Services ou tout Logiciel à des fins de multipropriété ou de service de bureau ou autrement au bénéfice d'un tiers ; ou supprimer tout avis de propriété ou étiquettes. En ce qui concerne tout Logiciel qui est distribué ou fourni au client pour une utilisation sur les locaux ou les dispositifs du client, la Société accorde au client une licence non exclusive, non transférable et non sous-licenciable pour utiliser ce Logiciel pendant la durée du contrat uniquement en relation avec les Services.

2.2 De plus, le client ne peut pas retirer ou exporter ni permettre l'exportation ou la réexportation des Services, du Logiciel ou de tout ce qui y est lié, ni aucun produit direct de ceux-ci en violation de toutes les restrictions, lois ou réglementations. Toute utilisation, modification, reproduction, diffusion, exécution, affichage ou divulgation de ces logiciels commerciaux ou de cette documentation de logiciel commercial sera régie uniquement par les termes de cet accord et sera interdite, sauf dans la mesure expressément autorisée par les termes de cet accord.

2.3 Le client déclare, garantit et s'engage à utiliser les Services uniquement en conformité avec les politiques standard de la Société alors en vigueur (la "Politique") et toutes les lois et réglementations applicables. [Le client accepte par la présente d'indemniser et de dégager la Société de toute responsabilité en cas de dommages, pertes, responsabilités, règlements et frais (y compris, sans s'y limiter, les coûts et honoraires d'avocats) liés à toute réclamation ou action découlant d'une prétendue violation des dispositions précédentes ou autrement de l'utilisation des Services par le client.] Bien que la Société n'ait aucune obligation de surveiller l'utilisation des Services par le client, elle peut le faire et peut interdire toute utilisation des Services qu'elle estime être (ou prétend être) en violation des dispositions précédentes.

2.4 Le client est responsable de l'acquisition et de la maintenance de tout équipement et services auxiliaires nécessaires pour se connecter aux Services, y accéder ou les utiliser de toute autre manière, y compris, sans limitation, les modems, le matériel informatique, les serveurs, les logiciels, les systèmes d'exploitation, les réseaux, les serveurs web, et autres équipements similaires (collectivement désignés sous le terme "Équipement"). Le client est également responsable de la sécurité de l'Équipement, de son compte client, de ses mots de passe (y compris, mais sans s'y limiter, les mots de passe administratifs et utilisateur) et de ses fichiers, ainsi que de toutes les utilisations de son compte client ou de l'Équipement, qu'elles soient faites avec ou sans la connaissance ou le consentement du client.

3. CONFIDENTIALITE; DROITS DE PROPRIETE

3.1 Chaque partie (la "Partie Receveuse") comprend que l'autre partie (la "Partie Divulgateur") a divulgué ou peut divulguer des informations commerciales, techniques ou financières relatives aux activités de la Partie Divulgateur (ci-après dénommées "Informations Propriétaires" de la Partie Divulgateur). Les Informations Propriétaires de la Société comprennent des informations non publiques concernant les fonctionnalités, la performance et les caractéristiques du Service. Les Informations Propriétaires du Client comprennent des données

non publiques fournies par le Client à la Société pour permettre la prestation des Services ("Données du Client"). La Partie Receveuse accepte : (i) de prendre des précautions raisonnables pour protéger ces Informations Propriétaires, et (ii) de ne pas utiliser (sauf dans le cadre de la prestation des Services ou comme autrement autorisé dans les présentes) ni divulguer à une tierce personne ces Informations Propriétaires. La Partie Divulgateuse convient que ce qui précède ne s'appliquera pas aux informations après cinq (5) ans suivant leur divulgation, ou à toute information que la Partie Receveuse peut documenter : (a) est ou devient généralement accessible au public, ou (b) était en sa possession ou était connue de sa part avant de la recevoir de la Partie Divulgateuse, ou (c) lui a été légitimement divulguée sans restriction par un tiers, ou (d) a été développée indépendamment sans utilisation d'Informations Propriétaires de la Partie Divulgateuse, ou (e) doit être divulguée en vertu de la loi.